

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit février deux mille onze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 01/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 32

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Dominique GILLES, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Nadine MAGY, Elodie MARTIN, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Emmanuel POISSON, Philippe VAN ROOIJ, Odette WENCLICK, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADE, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

**EXCUSEE :** Béatrice DUFOUR

Elodie MARTIN a été élue secrétaire de séance.

## 2011 – 008 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU BUDGET ANNEXE DE DU SERVICE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2010 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	946 343,88	1 024 174,64	63 460,30	78 085,66	1 009 804,18	1 102 260,30
Résultats de clôture	--	77 830,76	--	14 625,36	--	92 456,12
Résultats reportés	--	317 134,39	31 689,04	--	31 689,04	317 134,39
Totaux cumulés	--	394 965,15	17 063,68	--	--	377 901,47
Restes à réaliser	--	--	159 880,00	--	159 880,00	--
Résultats définitifs	--	394 965,15	176 943,68	--	--	218 021,47

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS,

### **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 30 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** le compte administratif 2010 du budget annexe du Service Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 février 2011

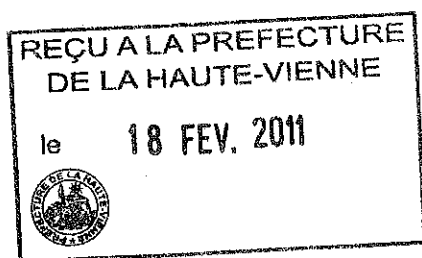
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 18.02.2011

Publié ou notifié

Le : 09.02.2011



Le Président,

Jean-Claude LEBLOIS

TRÉSOR PUBLIC

TRÉS. SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

N° CODIQUE 087028

Date d'édition : 14/02/2011

IDENTIFIANT BUDGET 22300

N° de SIRET 24871936100045

Direction Régionale des Finances Publiques  
du Limousin et du Département de la Haute-Vienne  
Division Collectivités locales

15 FEV. 2011

ARRIVÉE

CC NOBLAT ORDURES MENAGERES  
COMPTÉ DE GESTION  
EXERCICE 2010

PRÉSENTÉ À

la Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-Jacques PICOT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

22300 - CC NOBLAT ORDURES MENAGERES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	352 920,00	1 286 320,00	1 639 240,00
Titres de recettes émis (b)	78 085,66	1 034 705,04	1 112 790,70
Réductions de titres (c)	0,00	10 530,40	10 530,40
Recettes nettes (d = b - c)	78 085,66	1 024 174,64	1 102 260,30
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	352 920,00	1 286 320,00	1 639 240,00
Mandats émis (f)	63 460,30	946 343,88	1 009 804,18
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	63 460,30	946 343,88	1 009 804,18
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	14 625,36	77 830,76	92 456,12
(h - d) Déficit			

22300 - CC NOBLIAT ORDURES MENAGERES

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2009	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : L'EXERCICE 2010	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2010	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2010
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CC NOBLIAT ORDURES MENAGERES					
Investissement	-31 689,04	0,00	14 625,36	0,00	-17 063,68
Fonctionnement	348 823,43	31 689,04	77 830,76	0,00	394 965,15
Sous-Total	317 134,39	31 689,04	92 456,12	0,00	377 901,47
TOTAL III	317 134,39	31 689,04	92 456,12	0,00	377 901,47
TOTAL I + II + III	317 134,39	31 689,04	92 456,12	0,00	377 901,47



22300 CC NOBLAT ORDURES MENAGERES  
PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qu'il déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A LINDOGBS

, le 15 FEV. 2011

Le comptable sousigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CC NOBLAT ORDURES MENAGERES pendant l'année 2010 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Vu par émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le...

qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le...

TRÉSORERIE  
M. ST-LEONARD-DE-NOBLAT  
1 bis, avenue R. Paulhonor  
87400 ST-LEONARD-DE-NOBLAT  
Tél. 05.55.56.04.60  
Fax 05.55.56.02.78

Saint-Leonard-de-Noblat le 16-02-2011

Le Trésorier

*J.J. Ricot*  
J.J. Ricot

*Jean-Louis MONTTEIL*  
Jean-Louis MONTTEIL

Pour le Directeur Régional des Finances Publiques  
et par délégation,  
Président du DSPF

A St Leonard de Noblat, le 17/02/2011

